



L'an deux mille vingt-cinq, le dix juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	04/07/2025
Date d’Affichage	04/07/2025
Nombre de Conseillers en exercice	13
Présents	9
Votants	12

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mr Michel LEBouc, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Nicolas MARTINAIS.

Absents excusés :

Mr Bertrand MONTEMBault donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH,
Mr Patrick DEMARQUET donne pouvoir à Mr Christian LAN,
Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LEBouc.

Absent :

Mme Sylvie COUPE

N°122-2025**Police concernant la publicité extérieure**

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de Fougères Agglomération concernant la police de publicité extérieure.

Après échange, les élus proposent de garder cette thématique pour que les actions engagées et suivies soient effectuées au sein de la Commune

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide :

- **DE GARDER** le maintien de police concernant la publicité extérieure au sein de la commune.
- **D’AUTORISER** Monsieur le Maire ou l’adjoint référent à ce dossier à signer tout document relatif à cette affaire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

